

DOSSIER DE PRESSE

Le 25 janvier 2011



Un défi d'entreprise,
un relais du coeur...

Service de presse de Legallais :

AGENCE EXAEQUO







15, Blvd du Maréchal Juin – 14000 CAEN

Contacts :

Marianne PALAZIN - Pauline NICOLLE

Tel : 02 31 53 94 17 - 06 25 71 46 59

Contact : presse@relais-legallais.com

-  Communiqué de presse
Le Relais Legallais
-  1 Une aventure humaine
-  2 Un événement solidaire, en partenariat avec
Mécénat Chirurgie Cardiaque
-  3 L'entreprise Legallais
-  4 Zoom sur le parcours
-  5 Les partenaires

Pourquoi ce projet ?



« Ce Relais Caen-Marseille, qui aurait pu s'appeler la Diagonale des Fous, s'est imposé avec une incroyable évidence.

Dans le climat hexagonal actuel, de doute, de défiance, de peur de l'avenir, voilà une manifestation originale, pacifique, humaniste, sportive, ambitieuse aussi, qui suscite spontanément l'enthousiasme et l'adhésion. Le paradoxe est que l'idée soit née dans le métier très traditionnel qui est le nôtre. Une fois de plus Legallais vient affirmer sa singularité.

Merci à nos équipes, merci à nos clients et partenaires, merci à Stéphane Diagana de nous accompagner dans cette aventure ! »

Philippe CASENAVE-PÉRE, Président de Legallais

Entrepreneur de l'année 2010 Région Ouest (Ernst & Young et L'Entreprise)

Le Relais Legallais

Un défi d'entreprise,
un relais du coeur

Communiqué de presse

25 janvier 2011

À l'occasion de l'inauguration de son 10e point de vente à Marseille (Gémenos) et dans le cadre de son 120e anniversaire, l'entreprise Legallais, leader français de la quincaillerie pour les professionnels, organisera un relais sportif du 30 mars au 8 avril 2011 : Le Relais Legallais.

Cette manifestation réunira près de **300 participants** à Caen lors d'un prologue de 12 km entre le siège social de l'entreprise et son centre logistique.

40 coureurs cyclistes se relayeront ensuite sur **10 étapes** pour parcourir près de **1 300 km**.

Les coureurs achemineront symboliquement le premier colis, depuis sa prise de commande à Caen jusqu'au nouveau point de vente de Marseille.

L'entreprise normande, consciente du contexte économique et socialement engagée, souhaite organiser une manifestation positive et fédératrice réunissant ses collaborateurs, ses partenaires, ses fournisseurs et ses clients autour d'une aventure humaine partagée.

L'entreprise Legallais positionne son relais sous le signe de la **solidarité** en reversant à l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque 1€ par km parcouru** par chaque participant. Les fonds ainsi récoltés permettront de financer l'opération du coeur d'un enfant.

Stéphane Diagana, champion du Monde du 400m haies en 1997, est le parrain de l'opération.

Service de presse de Legallais :

AGENCE EXAEQUO

15, Blvd du Maréchal Juin – 14000 CAEN

Contacts :

Marianne PALAZIN - Pauline NICOLLE

Tel : 02 31 53 94 17 - 06 25 71 46 59

Contact : presse@relais-legallais.com

Une aventure humaine



L'ambition du projet

Dans un contexte économique difficile et à un moment où la tentation du repli sur soi peut être grande, Legallais a une vision résolument positive et solidaire, consciente de sa responsabilité vis-à-vis de ses salariés, de ses partenaires, de ses clients et plus globalement de la société et de l'environnement.

C'est dans cette optique que Legallais a souhaité profiter de l'inauguration de son **10ème point de vente** à Gémenos (30km de Marseille) et de son **120ème anniversaire**, pour organiser un événement fédérateur : **le Relais Legallais**.

Plus qu'un projet d'entreprise, une véritable aventure humaine

Du **mercredi 30 mars** au **vendredi 8 avril**, **40 coureurs cyclistes** se relayeront de jour, et parfois de nuit, pour rallier les **1300 km** séparant Caen de Marseille.

Les 40 coureurs, des salariés de l'entreprise Legallais, achemineront symboliquement le premier colis, depuis sa prise de commande à Caen jusqu'au nouveau point de vente de Marseille.

Ce relais compte au total **10 étapes** (voir carte du parcours page 7).

Chaque arrivée d'étape se fera chez un fournisseur important de Legallais, partenaire de l'opération.

Le jour du départ, le 30 mars, un **prologue de 12 km** ralliant le siège social de l'entreprise (Hérouville Saint-Clair) à son centre logistique basé à Saint-André sur Orne, sera organisé pour permettre à tous les collaborateurs actuels et retraités de l'entreprise, ainsi qu'à leurs proches, de participer à cette aventure humaine.

Plus de **300** participants sont ainsi attendus à cette occasion, auxquels se joindront leur famille et les clients de Legallais à l'arrivée.

Le relais Legallais en quelques chiffres :

- **10 jours, 10 étapes** pour un total de **1 300 km**,
- **300** coureurs pédestres et cyclistes sur le prologue à Caen,
- **40** coureurs cyclistes sur les **10 étapes**,
- **186** villes/communes et 16 départements traversés,
- Un **convoi d'accompagnement** de 6 véhicules.

Le Relais du Coeur, avec Mécénat Chirurgie Cardiaque

2

1€ reversé pour chaque km parcouru et pour chaque participant

Legallais a souhaité organiser cet événement pour et en partenariat avec **Mécénat Chirurgie Cardiaque** (MCC).

Legallais versera à l'association MCC, **1€ par kilomètre parcouru**, aussi bien pour les 300 participants du prologue à Caen que pour les 40 coureurs qui se relayeront de Caen à Marseille.

A l'arrivée et au départ de chacune des 10 étapes, des clients et le personnel des fournisseurs de Legallais se joindront au Relais Legallais pour « faire monter la cagnotte ».

L'objectif est de réunir un minimum de **10.000€**, soit le coût de la prise en charge et de l'opération du cœur d'un enfant défavorisé atteint de malformation cardiaque.

Symboliquement, un enfant récemment opéré à Marseille accueillera les participants de ce Relais du Cœur de 1300 km.

L'action de Mécénat Chirurgie Cardiaque

Mécénat Chirurgie Cardiaque (MCC) a été fondée en 1996 à l'initiative du Professeur Francine Leca.

Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers.

Hébergés par des familles d'accueil bénévoles et opérés dans onze hôpitaux en France (Angers, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Toulouse et Tours), plus de 1600 enfants ont déjà été pris en charge depuis la création de l'Association en 1996.

Stéphane Diagana, parrain de l'opération

Afin de promouvoir et de mobiliser le plus grand nombre autour de cette opération, Stéphane Diagana a accepté de parrainer MCC à l'occasion du Relais Legallais. Connu pour son engagement au profit de grandes causes, Stéphane Diagana, Champion du Monde de 400 m haies à Athènes en 1997 et Champion d'Europe à Munich en 2002, participera au Relais Legallais à l'occasion du prologue à Caen le 30 mars, ainsi que lors de la dernière étape, d'Aix en Provence à Gémenos, le 8 avril.



Citation du Professeur Francine Leca

« Dans le monde, près d'un enfant sur 100 naît avec une malformation cardiaque. Depuis près de 15 ans, Mécénat Chirurgie cardiaque se bat au quotidien pour leur offrir une «seconde naissance». Mécénat Chirurgie Cardiaque ne pourrait exister sans la générosité des particuliers, mais aussi celle des entreprises, qui nous permettent chaque année d'opérer plus d'enfants.

Aujourd'hui, je suis très fière que l'entreprise Legallais ait choisi de soutenir Mécénat Chirurgie Cardiaque dans le cadre de son relais sportif. À travers le sport, c'est un message d'espoir que nous envoyons aux enfants.

Je vous donne rendez-vous à Caen, le 30 mars, pour le prologue de cet événement exceptionnel !

De tout cœur, merci encore à l'entreprise Legallais et à tous ses salariés. »

Stéphane Diagana

Né le 23 juillet 1969 à Saint-Affrique, Stéphane Diagana est un athlète français spécialiste du 400 m haies. Le 4 août 1997, à Athènes, il devient le premier champion du monde d'athlétisme masculin français. Il détient par ailleurs le record d'Europe du 400 m haies en 47 s 37, performance réalisée le 5 juillet 1995 lors du meeting de Lausanne.



3 L'entreprise Legallais

L'entreprise en quelques lignes

Basée à Caen, l'entreprise Legallais est le **leader français** de la distribution de quincaillerie de bâtiments pour les professionnels.



Fondée en **1889** (comme la Tour Eiffel), elle distribue à ses clients **32 000 références** composées de produits de bâtiment, d'ameublement, de consommables, d'outillage, de matériel d'atelier et d'équipement de protection individuel.

Ses clients vont des entreprises artisanales et des PME du bâtiment et de l'agencement ameublement, aux services techniques de toutes entreprises, hôpitaux et collectivités.

Legallais a développé depuis plusieurs années une politique de **développement durable** forte axée sur le développement économique, la responsabilité sociétale et l'environnement.

Legallais affiche fièrement aujourd'hui une certification **ISO 9001** et **ISO 14001**, unique en France pour un distributeur de quincaillerie, et adhère également au pacte « Global Compact » de l'ONU.

Legallais vient de créer (novembre 2010) la première fondation d'entreprise de Basse-Normandie. Cette dernière a pour objectif d'aider des projets de la société civile, particulièrement dans le domaine de l'habitat social et de la transmission des savoirs artisanaux.



Quelques chiffres :

- **n° 1 français** de la distribution de quincaillerie pour les professionnels,
- plus de **120 années** d'existence,
- **600** salariés,
- **8%** de hausse régulière des effectifs (recrutement) par an,
- **130 millions d'euros** de Chiffres d'affaires en **2010**,
- **32 000** produits référencés et stockés,
- **600** fournisseurs, dont 80% d'entreprises françaises,
- **40 000** clients,
- **10** points de vente en France,
- **1% du CA** de la marque Legallais dédié au financement d'opérations environnementales et sociales.

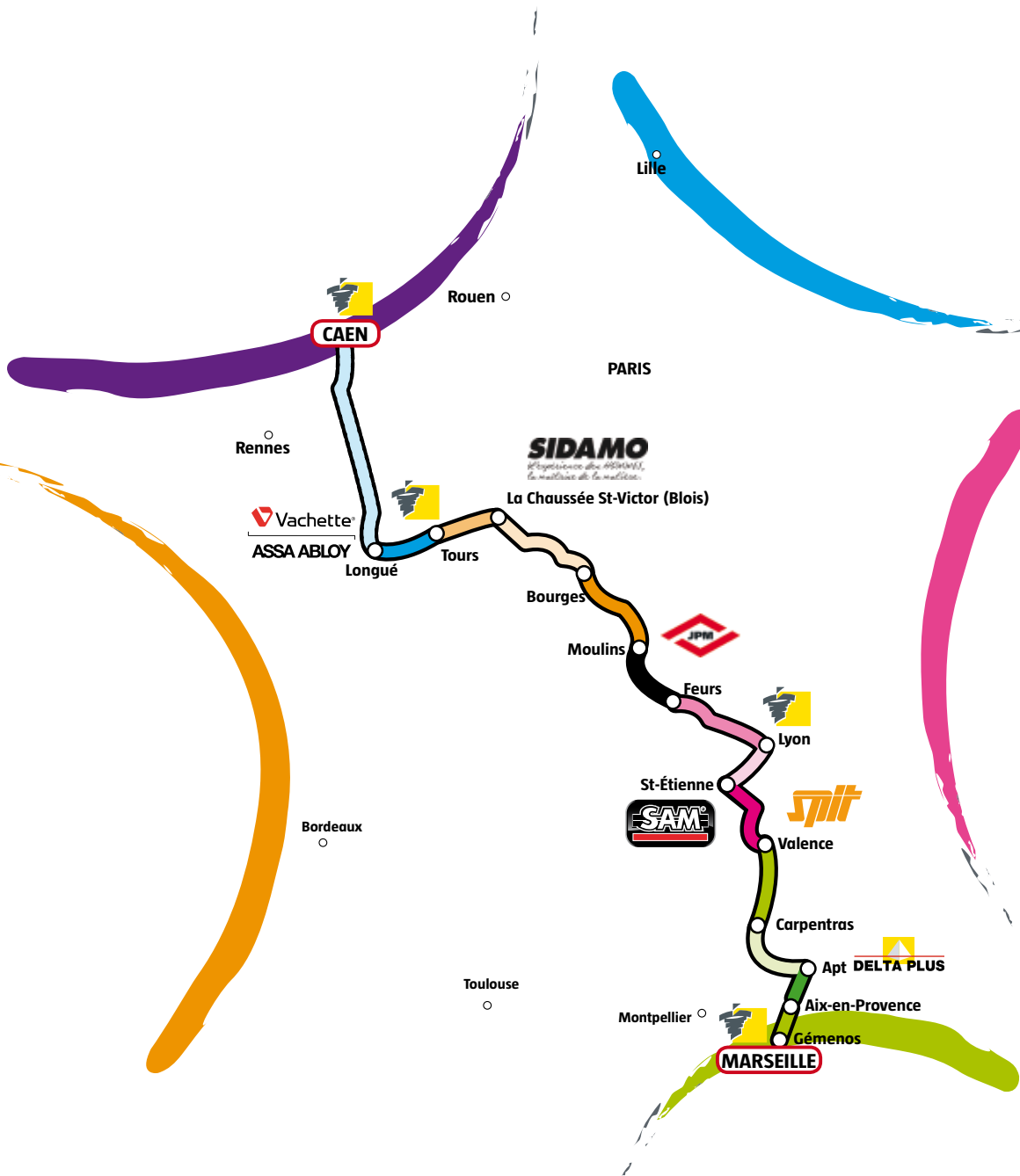


Pour plus d'informations sur l'entreprise Legallais :
Son histoire, ses métiers, son organisation, ses engagements éco-responsables

Le site corporate : **www.entreprise-legallais.com**

Zoom sur le parcours

4



DÉPART

Mercredi 30 mars Prologue CITIS ▶ SASO 12 km Collaborateurs Legallais	Judi 31 mars SASO ▶ Longué ▶ Tours 324 km Équipe 1	Vendredi 1er avril Tours ▶ Blois ▶ Bourges 166 km Équipe 2	Samedi 2 avril Bourges ▶ Moulines 126 km Équipe 2	Dimanche 3 avril Moulines ▶ Feurs 148 km Équipe organisation
Lundi 4 avril Feurs ▶ Lyon ▶ Saint-Étienne 148 km Équipe 3	Mardi 5 avril Saint-Étienne ▶ Valence 100 km Équipe 3	Mercredi 6 avril Valence ▶ Carpentras 130 km Équipe 4	Judi 7 avril Carpentras ▶ Apt ▶ Aix-en-Provence 102 km Équipe 4	Vendredi 8 avril Aix-en-Provence ▶ Géménos 38 km ARRIVÉE

5 Les partenaires



Vachette est le n°1 français des systèmes de sécurité et de la quincaillerie architecturale. L'entreprise est reconnue sur le marché pour la qualité et la technicité de ses produits (certification ISO 9001), et c'est ce leadership qui lui a valu de rejoindre en 1997 le Groupe ASSA ABLOY. Vachette applique une politique axée sur la haute qualité et l'innovation afin de répondre de la meilleure façon aux besoins de "protection des personnes" et "sécurité des biens".
Le relais s'arrêtera chez Vachette à Longué le jeudi 31 mars 2011.



Créée en 1967, SIDAMO a développé des gammes complètes de produits abrasifs, de disques diamant et d'équipements d'atelier pour les usages des professionnels du bâtiment et de l'industrie.
Dans la mouvance de la thématique sportive inspirant la communication institutionnelle de l'entreprise, SIDAMO a signé un contrat de partenariat avec Bernard Thevenet, double vainqueur du Tour de France 1975-77. Ce sportif de haut niveau incarne les valeurs de dynamisme, de dépassement de soi et d'esprit d'équipe chères à SIDAMO.
Pour aller plus loin dans ses convictions sportives, Sidamo tend la main à l'handisport et s'engage aux côtés de Marie-Amélie Le Fur, triple championne du monde 100, 200 et 800 mètres, recordwoman du 800 mètres, médaille d'argent aux 100 mètres et saut en longueur aux J.O. de Pékin en 2008.



JPM est la plus ancienne marque de fabrication de serrures en France. Plus de trois siècles d'existence et d'expérience nous relient à son origine.
JPM est l'expert de la sécurisation des voies d'évacuation des bâtiments réglementés : fermetures anti-panique, verrouillages électromécaniques, fermetures d'urgence, serrures et cylindres de haute sécurité.
La société emploie aujourd'hui plus de 350 personnes.



SAM est un fabricant français spécialiste de l'outillage à main professionnel depuis 1906. La société commercialise 10 000 références produits et de multiples solutions au service des marchés de l'Industrie, du Bâtiment et de l'Automobile via un réseau de distribution technique et professionnel.

SAM s'implique dans une relation de développement durable et continue à investir régulièrement en France :

- dans des outils industriels flexibles, productifs et respectueux de l'environnement,
- dans la R&D pour commercialiser des outils innovants et améliorer les conditions de travail des utilisateurs,
- dans les hommes pour développer une expertise technico-commerciale et contribuer à la compétitivité des entreprises en proposant « le juste besoin au juste prix ».



C'est à Valence, dans la Drôme, berceau historique de l'entreprise, que se trouvent le siège social et les unités industrielles SPIT. C'est là que sont conçues et fabriquées les 4 gammes majeures de la marque : cloueurs, chevilles, outils électriques et résines de scellement.
Avec 4 bureaux d'étude dédiés, 3 laboratoires d'essais, 11 usines focalisées par technologie, SPIT dispose en plein cœur de l'Europe, de tous les atouts nécessaires pour offrir à ses clients des produits entièrement maîtrisés, présentant les meilleures garanties de qualité et de réactivité.
Grâce à 50 ans d'expérience du marché du bâtiment, une force de frappe technique et commerciale de plus de 550 personnes en France, et une réelle politique d'investissement industriel, SPIT a réalisé en 2009 143 millions d'euros de CA, exportant la moitié de ses produits vers le reste de l'Europe, le Proche Orient, l'Australie, et même l'Asie.



Depuis plus de 30 ans DELTA PLUS affirme sa place parmi les leaders de la fabrication et de la distribution des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.).
Depuis l'origine les marques Panoply® et Venitex® allient qualité, confort, technicité, ergonomie et design.
Le groupe est implanté dans plus de 20 pays et rassemble aujourd'hui en son sein des femmes et des hommes d'origine et de culture différentes.
À la forte implantation européenne du Groupe s'ajoute aujourd'hui des ambitions mondiales grâce à la mise en place de leur nouveau «Supply Chain Management» qui permet de livrer dans le monde entier à partir de l'Inde ou de la Chine une gamme complète d'EPI répondant parfaitement à la demande des clients les plus exigeants.

Nos partenaires :



Motor Sport 14



Remerciements

Caen Évasion, Caen Repro, Daytona, Équip'Club.